



COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 14 septembre 2019

Clubs présents ou représentés :

Albi – Auch – Castres – Foix – Mazamet – Mirande – Montauban – Pamiers – Ramonville – Rodez – Saint-Girons – Saint-Orens – Airbus – Capitouls – Villefranche – Muret – Portet – Verdun – L'Union – Gaillac – Prayssac – Lavaur – Blagnac – Grenade – Carmaux Condom - Balma – Revel – Auzeville – Cahors Ecole – Plaisance – Tournebridge – BAC – Carcassonne – Garonne Volvestre – Colomiers – BCT – Quint.



Ouverture de la séance à 10h00 par le président Bernard DAUVERGNE.

Rapport moral du président Bernard DAUVERGNE :

SECRETARIAT GENERAL

Je tiens à remercier Pierre Lauvergnat qui a décidé de laisser sa place de secrétaire général à Patrice Pauly. Son travail dans la gestion du quotidien de la MDB et pour le suivi du challenge des Pyrénées a été remarquable.

Merci à lui pour son dévouement dans la vie du Comité, il m'a néanmoins assuré qu'il serait toujours présent à nos côtés pour nous aider.

Bienvenu à Patrice pour ses nouvelles fonctions.

Je remercie également Véronique et Anne-Françoise pour leur travail tout au long de cette saison.

MDB

Les travaux sont finis, il nous restera à finir les climatisations des salles de jeux dans quelques temps.

Dans l'ensemble, les conditions d'accueil extérieur et intérieur donnent satisfaction à la plupart de nos compétiteurs.

Des impondérables sont venus grever nos réserves financières. (Acoustique, abris extérieurs, taxe de raccordement au réseau tout à l'égout, mise aux nouvelles normes des établissements recevant du public, réfection des volets électriques, taxe locale des monuments historiques et archéologiques, etc. etc.).

Nous avons prévu un autofinancement de 50000 euros qui en fait se monte à 74000 euros. L'adoucissement des remboursements de prêt (de 54000 à 43000 euros puis 37000 euros en 2023) nous permettra de reconstituer nos réserves en 2 à 3 ans. Rolland vous le précisera dans son rapport.

COMPÉTITIONS ARBITRAGE

La participation aux compétitions est stable surtout en quatre, les compétitions par paire surtout en honneur montrent des inscriptions plus importantes les années où les finales de ligue se déroulent dans notre comité. Ce sont en fait les déplacements qui rebutent certains de nos joueurs.

Une belle année en résultats 2 titres de champions de France et 3 podiums et notre comité a obtenu 11 titres en finales de ligue. Je félicite nos joueurs pour ces belles performances.

Je remercie encore tout le staff arbitral ainsi que notre directeur des compétitions Alain DEGA qui se dévouent pour nos joueurs.



COMMUNICATION DEVELOPPEMENT

Le BIP est le lien entre le comité, les clubs et leurs licenciés. Ses rubriques sont le reflet de l'activité du comité et de ses clubs. Merci à tous ceux qui contribuent à son succès.

Véronique a renouvelé notre site internet pour qu'il contribue aussi à cet effort de communication.

Je remercie particulièrement Marie-Pierre Baixas qui cette année s'est déplacée encore dans le Comité pour écouter vos propositions.

Nous devons maintenant traiter ces informations et concrétiser tous ces efforts.

GESTION FINANCES

Les investissements de cette année entre construction des bureaux et la rénovation sont terminés. Une gestion serrée nous permet de sortir un résultat pratiquement à l'équilibre.

Roland vous en dira plus lors de sa présentation, merci à lui pour son souci de l'économie.

ANIMATION PEDAGOGIQUE

Belle année pour la formation initiateurs et moniteurs (100% de reçus). Le bridge scolaire est en progression, je remercie tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour s'occuper de ces jeunes bridgeurs.

L'introduction du bridge dans l'enseignement des mathématiques est un succès et un formidable outil de développement.

Merci à Corinne et Chantal pour leur dévouement.

FFB

Réforme du classement : elle devait être faite mais la réalisation sera sûrement très mal vécue par nos licenciés, car mal expliquée et surtout trop brutale. J'espère qu'elle ne contribuera pas à une désaffection des compétitions dans l'avenir.

Création de la coupe des clubs avec une finale en simultané le 13 juin 2020. En fonction du nombre de qualifiés, nous serions dans l'obligation d'ajouter un centre de plus.

La Bridge Box ne rencontre pas le succès escompté par la FFB. En effet une communication insuffisante adossée à une campagne radiophonique s'adressant principalement à des bridgeurs ne permet pas de vendre à prix soi-disant réduit cette bridge box et de la distribuer à des non-licenciés.

CRED

Pas de dossier communiqué par mes soins cette année. Ceci témoigne d'une excellente tenue de nos joueurs. Je remercie néanmoins Jean qui est toujours disponible pour répondre aux interrogations que je pourrais avoir.

Pour finir, continuons à partager nos idées, nos humeurs, nos joies et nos déceptions. Merci à vous tous pour les excellentes relations qui nous unissent.

Approuvé à l'unanimité – Applaudissements.





Rapport moral du trésorier Roland CAMPISTRON :

Comme pour l'exercice précédent nous présentons deux parties :

1. L'exploitation courante et le compte de résultat.
2. MDB 2017, le projet de construction et rénovation commencé il y a deux ans - Son impact sur la trésorerie et le Bilan.

I. EXPLOITATION COURANTE

1. **L'érosion des recettes** continue, directement liée à celle du nombre de compétiteurs : licences : - 4k€ soit - 3,86 %.

Rétrocession de PE : - 1,9 k€ soit - 4,9 %, les **droits et participation** aux compétitions - 3,7 k€ soit - 1,96 % à pondérer toutefois par l'absence de la DN3 x 2, en Languedoc cette année.

Les ventes de SEF et de Codes ont par contre progressé, probablement par l'effet « nouvelle édition » : + 2,5 k€.

Recettes du bar : elles ont aussi progressé, + 3k€, sans doute mieux organisées.

2. **Baisse des charges de fonctionnement courantes** : - 15,5 k€

Surestimée bien entendu car plusieurs dépenses non récurrentes de l'exercice précédent (17 / 18) ont été passées en charges directes : cartes 5k€, organisation du diplôme de Maître-Assistant 5,6 k€ réglés à des intervenants extérieurs mais compensé par le paiement des candidats dans un poste « recettes diverses ». Certains équipements non amortis : machine à distribuer, 4,3 k€, écran de projection, 1,2 k€. Au total 16,1 k€ à extraire de la comparaison.

Du coup les dépenses réelles et récurrentes paraissent stables 103,8 k€ contre 103,2 k€ en 2017/2018.

Malgré la hausse de **l'arbitrage**, + 4,2 k€ (plus de finales de ligue en Pyrénées cette année) les efforts conjugués des membres du Comité ont permis de limiter l'accroissement des dépenses.

Par ailleurs les **salaires** ont augmenté de 2,4 k€. La baisse du poste URSSAF est due à une modification du mode de prélèvement qui était trimestriel jusqu'en 2017 inclus, pour devenir mensuel ensuite. Du coup 13 mois prélevés en 17/18 contre 12 en 18/19.

En accord avec la FFB nous avons reporté à la fin 2019 le règlement de la dernière **redevance** de l'exercice, 34 k€ que n'aurait pas supporté notre trésorerie actuelle. Nous l'avons provisionnée afin qu'elle apparaisse dans le résultat.

Les amortissements concernent toujours l'ancienne Maison du Bridge et désormais les travaux « MDB 2017 » dont nous parlerons dans la deuxième partie. Ils atteignent cette année 71,6 k€ et réduisent le **résultat d'exploitation** à 1,4k€.

Les **frais financiers**, même s'ils restent modérés, se montent à 6,6 k€. In fine le **résultat net** est déclaré à - 3,4 k€, une perte légèrement atténuée par un résultat sur l'exercice antérieur de 1,8 k€.



II. LE PROJET MDB 2017

Il est maintenant terminé :

- La zone convivialité autour du Bar a été rénovée et agrandie.
- Les bureaux sont désormais totalement séparés de la partie jeu.

Les dépenses, directes ou indirectes, ont été plus importantes que prévues et entraînent aujourd'hui une tension sur notre trésorerie.

En voici les principales raisons :

- Les dépenses planifiées sur le projet lui-même étaient de 520 k€, elles se sont terminées à 594 k€, étalées sur les trois derniers exercices.
- Les dépenses induites : il a paru intéressant de régler certains problèmes en profitant de la présence des entreprises sur le chantier :
 - Depuis plusieurs années le traitement de l'air et la climatisation des salles de jeu restaient peu satisfaisantes : 18 k€ ont été investis sur les deux derniers exercices.
 - Dans le même cas les portes extérieures des salles n'étaient pas conformes : elles ont été remplacées : 12 k€.
 - Certains équipements tels une machine à distribuer, 4,3 k€ et d'autres plus petits rentrent dans cette catégorie. Finalement sur les deux exercices, 17/18 et 18/19 ce sont plus de 60 k€ qui ont été dépensés en réparations et équipements (seulement 33 k€ portés à l'actif et amortissables).
- Enfin la structure des financements mis en place :
Au total 520 k€ ont été empruntés à des taux très favorables : 200 k€ à 0,40 % 280 k€ à 1,20 % et 40 k€ à 0,71 % mais leur durée est courte, respectivement 7, 15 et 5 ans. Le premier emprunt BCE à 0,40 % notamment mis en place dès 2017 est déjà bien remboursé et reste dû pour 150 k€.

Dans le même temps les anciens emprunts, terminés en mai 2019 pesaient encore : en conséquence, une annuité record cette année : 77,5 k€ et déjà 76 k€ en 2017/2018.

Il reste aujourd'hui, environ 20 k€ en caisse, ce sera encore plus tendu en septembre et octobre en attendant les grosses recettes du début de saison : licences et compétitions. Mais la décrue des remboursements d'emprunts des exercices à venir tombant à 43 k€ (- 34 k€), la hausse estimée de 8 k€ de nos recettes à cause des tarifs doivent nous permettre de franchir l'obstacle.

Une bonne nouvelle en « négatif » : nous avons eu un contrôle URSSAF qui a donné lieu au satisfecit de l'institution et donc pas de pénalité.



LE BILAN

A l'actif : accroissement des immobilisations lié au projet MDB.

En brut elles atteignent 1617 k€, en net 878 k€ contre 796 k€ un an plus tôt.

Comme vu dans le chapitre « Exploitation » nous avons provisionné la redevance FFB reportée à 2019. Ceci affecte d'autant l'actif circulant mais nous a évité la mise en place d'un relais court terme.

Au passif : 486 k€ d'encours bancaires contre 435 k€ l'année précédente et toujours 25 k€ de prêts des clubs.

Les capitaux propres se montent à 374 k€ quasi inchangés (uniquement par le résultat net, - 0,8 k€, de l'exercice 17/18).

Une conclusion en forme de souhait :

- Qu'aucune grosse réparation ou investissement important ne vienne altérer la reconstitution de notre trésorerie pendant les deux années qui suivent ;
- Que le nombre d'adeptes de notre jeu cesse de diminuer, ... c'est notre affaire à tous !

Approuvé à l'unanimité – Applaudissements.

★

Commission développement : en l'absence de **Marie-Pierre BAIXAS, Georges DELRIEU** informe l'assemblée des actions initiées par cette commission :

- La visite des clubs est reconduite.
- Bridge en entreprises : beaucoup de demandes, ce secteur est prometteur. Des licenciés actifs ont été contactés. Le but est de créer un club en entreprise, organiser un tournoi et arriver à créer une compétition x 4 (style corporatif).
- Notre collaboration au Petit Journal (informations régionales paraissant toutes les semaines) se poursuit : il est demandé aux clubs de nous faire parvenir des articles afin d'alimenter la page nous étant réservée.
- Le salon senior est reconduit et durera 3 jour fin septembre.
- Bridge/Golf : 4 à 5 tournois par an : ce principe fonctionne et intéresse de plus en plus de monde.

Déléguée Jeunesse - Chantal BOISSON

- Elle félicite tout d'abord les jeunes scolaires de Rodez (Elsa May VAISSIERE – Noé CARMARAN) qui se sont distingués en gagnant la Finale des scolaires 2^{ème} année à Paris.
- La journée d'information initiateurs est fixée au jeudi 10 octobre.
- Elle rappelle que pour faciliter les transports pour la Finale Régionale des Scolaires il serait bon que les clubs prévoient la location d'un bus.
- Bridge/Maths : des professeurs sont intéressés. Chantal BOISSON a notamment attiré l'attention du Collège Voltaire de Colomiers qui ne dispose actuellement d'aucun soutien pour la mise en place de l'enseignement..



APR - Corinne FAIVRE :

- Stage monitorat aura lieu du 9 au 11 octobre à la MDB.
- La convention éducation Nationale est reconduite.
- Remboursements en cours des licences des initiateurs actifs.
- Michel Roustan (Auzeville) signale à l'assemblée son contentement à l'issue de la réunion visant à remercier les moniteurs du Comité : « ce fut une journée très agréable et bien organisée » !
- Marie-Claude VRANCKX (Rodez) : des demandes de classes maths dans différents lycées de la ville : très prometteur !

Compétitions - Alain DEGA

- En ce qui concerne les compétitions de la saison dernière, elles sont stables.
- Interclubs : inscriptions par clubs pour 1^{ère} et 2^{ème} divisions. Le tableau des attributions en D1 et D2 et remis aux clubs
- Pour la 2^{ème} division : il est difficile d'atteindre les 36 équipes, il propose donc aux clubs intéressés de lui envoyer les compositions d'équipes qui seraient intéressées.
- Coupe des Club FFB :
 - les inscriptions sont normalement terminées mais les clubs non inscrits à ce jour sont néanmoins invités à la faire car la FFB double le nombre de PE distribués sans contrepartie financière des clubs.
 - Il faut que les paires participent à 7 tournois pour pouvoir se qualifier.
 - Actuellement il y a 26 clubs inscrits dans notre comité ce qui qualifierait environ 200 joueurs : si ce nombre est dépassé il faudra créer des centres supplémentaires, la MDB n'étant pas extensible !

Patrice PAULY : Il remet les médailles aux présidents ayant demandé l'attribution d'une médaille pour leur club.

Le président termine cette assemblée en félicitant tous les vainqueurs des compétitions ainsi que nos Champions de France.

L'assemblée Générale se termine à 11h43 et les présidents sont invités à prendre un apéritif et au déjeuner qui suivra.

Patrice PAULY

Secrétaire Général